



Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée*

Bruxelles, 16 novembre 2015 (07.00 a.m. CET)

KBC 3Tr2015 : Robuste bénéfice trimestriel de 600 millions d'euros.

Excellent bénéfice de 1,8 milliard d'euros sur les neuf premiers mois de 2015.

Nos clients ont continué de nous témoigner leur confiance durant la période estivale : les volumes de prêts et de dépôts ont augmenté dans la quasi-totalité des pays où nous opérons, et notre bénéfice a également progressé sur fond de faibles pertes sur crédit. Dans un contexte de reprise économique, mais aussi de taux d'intérêt bas et de marchés financiers volatils, KBC clôture le troisième trimestre 2015 sur un bon bénéfice net de 600 millions d'euros. Ce montant se révèle quelque peu inférieur aux 666 millions d'euros enregistrés au trimestre précédent et aux 608 millions d'euros engrangés au même trimestre de l'année passée. Le résultat total pour les neuf premiers mois de 2015 s'établit à 1 776 millions d'euros. Le modèle commercial s'est révélé très performant, comme illustré par le fait que tous les pays affichent un bénéfice au troisième trimestre.

Principales données financières du troisième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2015

- Nos franchises de banque et d'assurance ont toutes deux réalisé une bonne performance sur nos marchés clés et dans nos principales activités.
- Nous avons de nouveau octroyé plus de prêts en Belgique (+2%), en République tchèque (+2%), en Slovaquie (+5%) et en Bulgarie (+3%). Les dépôts de clients ont en outre encore augmenté dans la quasi-totalité des pays où nous opérons : République tchèque (+2%), Hongrie (+1%), Slovaquie (+3%), Bulgarie (+4%) et Irlande (+4%).
- Sous l'influence de la baisse des commissions de remboursement anticipé et de l'environnement de taux bas, nos revenus nets d'intérêts ont diminué de 3% et la marge nette d'intérêts s'est rétrécie, passant de 2,06% à 1,99%.
- Les ventes de produits d'assurance non-vie ont progressé sur tous nos marchés en rythme annuel et le ratio non-vie combiné s'inscrit à un excellent niveau de 89% year-to-date. Les ventes de produits d'assurance vie ont reculé.
- Le volume des actifs que nos clients confient à KBC a continué d'augmenter. En dépit de cette évolution positive des entrées nettes, le total des actifs sous gestion de notre groupe a légèrement diminué pour

atteindre 200 milliards d'euros, principalement en raison de la performance médiocre du marché. Victimes d'un recul des ventes et d'un marché peu performant, nos revenus nets de commissions se sont nettement repliés par rapport à leur excellent niveau du deuxième trimestre et devraient s'établir dans une fourchette de 360 à 370 millions d'euros au quatrième trimestre.

- Le résultat des instruments financiers à la juste valeur s'est révélé modeste en raison, entre autres, de la valorisation stable des produits dérivés auxquels nous recourons à des fins de gestion de l'actif et du passif ainsi que des faibles revenus générés par la salle des marchés.
- Abstraction faite des taxes bancaires spécifiques, les charges ont baissé de 2%. Le ratio charges/revenus s'établit à un bon niveau de 54% year-to-date.
- Les pertes sur crédits sont faibles et représentent 0,23% de notre portefeuille de prêts year-to-date.
- Notre position de trésorerie reste robuste et notre base de capital – avec un ratio common equity de 17,4% (à pleine charge, selon le compromis danois) – est toujours nettement supérieure à l'objectif réglementaire.



Johan Thijs, CEO de notre groupe :

« La confiance que nous témoignent les clients tant existants que nouveaux montre que notre approche porte ses fruits. Nous avons enregistré un excellent résultat de 600 millions d'euros au troisième trimestre grâce à nos robustes franchises de banque et d'assurance – et ce, dans un climat économique difficile. La confiance que nous accordent les clients se reflète dans la croissance des dépôts et du portefeuille de prêts, dans l'augmentation nette des ventes de produits d'investissement ainsi que dans nos produits d'assurance. Je suis également ravi de constater que tous les pays ont réalisé un bénéfice au cours du trimestre sous revue. La persistance de taux d'intérêt bas reste cependant un défi pour l'ensemble de l'industrie financière. Par ailleurs, la volatilité régnant sur les marchés financiers complique les activités de commissionnement. Quoi qu'il en soit, nous continuons d'investir dans l'avenir et poursuivons proactivement le déploiement de nos plans de numérisation afin d'optimiser encore le service à la clientèle.

Sur le front réglementaire, la Banque nationale de Belgique a communiqué le nouveau montant des réserves de fonds propres applicables aux banques belges d'importance systémique, dont la nôtre. Pour le groupe et ses parties prenantes, cette décision de l'autorité réglementaire clarifie les exigences de fonds propres devant être remplies par KBC. Nous sommes à l'aise avec le montant des réserves de fonds propres supplémentaires exigé par la Banque nationale, que nous avons d'ores et déjà intégré à nos modèles de gestion du capital. Au regard de l'actuelle robustesse de notre position de capital, nous sommes en mesure d'absorber facilement ce supplément tout en poursuivant nos ambitions stratégiques et notre objectif d'un ratio de distribution de dividende d'au moins 50%. Il s'agit là d'un signal rassurant adressé à toutes nos parties prenantes, qui placent leur confiance en nous. »

Aperçu Groupe KBC (consolidé)	3TR2014	2TR2015	3TR2015	9M2014	9M2015
Résultat net, IFRS (en millions EUR)	608	666	600	1 289	1 776
Bénéfice de base par action, IFRS (en EUR)*	1,32	1,56	1,41	2,32	4,16
Ventilation du résultat net, IFRS, par division (en millions EUR)					
Belgique	399	528	358	1 102	1 216
République tchèque	130	127	153	408	423
Marchés internationaux	28	68	92	-175	184
Centre de groupe	51	-57	-2	-46	-47
Capitaux propres des actionnaires de la société mère par action (en EUR, fin de période)	30,7	32,5	33,6	30,7	33,6

* Remarque : en cas de paiement d'un coupon sur les titres de capital de base vendus au gouvernement régional flamand et les instruments additionnels Tier-1 inclus dans les capitaux propres, il sera déduit du numérateur (*au prorata*). En cas de paiement d'une pénalité sur les titres du capital de base, elle sera déduite de la même manière.

Faits marquants du trimestre sous revue

- Notre stratégie de base reste centrée sur la fourniture de produits et de services de bancassurance aux particuliers, aux PME et aux moyennes capitalisations en Belgique, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie et en Bulgarie.
- Nous nous attachons toujours à atteindre nos objectifs stratégiques, dans notre cadre strict de gestion des risques et du capital et sous la supervision des autorités réglementaires. Dans ce contexte, la Banque nationale de Belgique a communiqué le nouveau montant des réserves de fonds propres applicables aux banques belges d'importance systémique, dont la nôtre. Les nouvelles réserves de fonds propres seront introduites par phases à compter de 2016 et viennent s'ajouter aux exigences minimales de fonds propres (« Joint Capital Decision ») imposées chaque année par la BCE. En ce qui concerne KBC, la réserve de fonds propres supplémentaires s'établira à 0,5% du ratio CET1 (phased-in, calcul selon le compromis danois) en 2016, et sera progressivement relevée sur une période de trois ans pour être portée à 1,5% en 2018. Comme évoqué, elle vient s'ajouter aux nouvelles exigences minimales de fonds propres de la BCE pour 2016, qui seront annoncées avant la fin de l'année. En 2015, ces exigences minimales s'élevaient à 10,5% du ratio CET1 (à pleine charge, calcul selon le compromis danois).
- Dans le cadre du plan de recentrage stratégique convenu en 2009 avec la Commission européenne, KBC s'est engagée à abandonner ou à céder les activités de sa filiale KBC Financial Holding Inc. (États-Unis) dans l'objectif d'abaisser le profil de risque du groupe. Dernière étape de ce plan, KBC va à présent liquider KBC Financial Holding Inc. Il en résultera une déductibilité fiscale des pertes déjà imputées sur les exercices précédents, plus particulièrement en 2008 et 2009, pour lesquelles un actif d'impôt différé sera comptabilisé, probablement au quatrième trimestre. Globalement, l'impact après impôts sur le résultat avoisine les 763 millions d'euros. Initialement, la comptabilisation de l'actif d'impôt différé n'aura qu'un impact positif limité de 0,16 point de pourcentage (ratio CET1 à pleine charge, calculé selon la méthode du compromis danois) sur les fonds propres réglementaires de KBC.
- Dans la droite ligne de nos objectifs stratégiques, ČSOB Leasing a accru sa part de marché en Slovaquie et sa base de clientèle au deuxième trimestre. ČSOB Leasing et Volksbank Leasing International ont conclu un accord en vue de l'acquisition par ČSOB Leasing de l'intégralité des actions de Volksbank Leasing Slovakia et de sa filiale de courtage en assurances. Pour la première fois, les résultats de Volksbank Leasing Slovakia ont été inclus pour le trimestre sous revue. Numéro sept sur le marché slovaque du leasing, Volksbank Leasing Slovakia est une société de leasing universel, qui détient une part de marché d'environ 6% et dont le total du bilan se monte à quelque 170 millions d'euros. Grâce aux activités menées par ČSOB Leasing, KBC est un leader incontesté sur le marché slovaque du leasing.

- Sur le front macroéconomique, la conjoncture mondiale se caractérisait au troisième trimestre par une dichotomie entre marchés émergents et développés. Alors que les économies avancées comme la zone euro et les États-Unis continuaient d'afficher une robuste croissance alimentée principalement par la demande intérieure, de nombreux marchés émergents ont pâti de la faiblesse des prix des matières premières et de fuites de capitaux en prévision d'un possible premier relèvement des taux par la Fed. Au début du quatrième trimestre, la BCE a clairement indiqué que tout son arsenal d'instruments politiques serait prêt à être déployé lors de sa réunion de décembre, ceci afin de stimuler l'inflation durablement basse dans la zone euro. Suite à ce communiqué, les rendements obligataires se sont de nouveau repliés en Allemagne et l'euro s'est encore déprécié. La probabilité d'un premier relèvement de taux en décembre ayant augmenté au vu de la dernière déclaration de politique de la Fed, l'euro s'est affaibli face au dollar américain, ce qui a permis à la BCE de s'acheminer vers son objectif d'une inflation proche de – mais inférieure à – 2%. Pour cette même raison, les rendements obligataires se sont inscrits en hausse à l'échelle mondiale.
- Nous avons de nouveau lancé diverses initiatives en matière de durabilité et de responsabilité de l'entreprise. En Belgique, KBC a participé à la « Semaine de la mobilité », dans le cadre de laquelle le covoiturage et le télétravail ont été encouragés en vue de réduire notre empreinte écologique. En République tchèque, ČSOB a conclu un partenariat avec Better Place, une application web et mobile qui invite les citoyens et les organisations à contribuer à l'amélioration de leur quartier et de l'environnement dans lequel ils vivent. En outre, nos efforts dans ce domaine ont été récompensés : en Hongrie, K&H s'est vu décerner le prix 2015 des meilleures pratiques de RSE pour son nouveau programme en faveur des personnes défavorisées. KBC Bank Ireland a obtenu la certification « Business Working Responsibly Mark » délivrée par Business in the Community Ireland. En Bulgarie, DZI s'est vu octroyer le prix « Insurer for the society », qui distingue les pratiques exemplaires en matière de durabilité et de responsabilité de l'entreprise dans le secteur de l'assurance.

Aperçu de nos résultats et de notre bilan

Pour les données complètes du compte de résultat et du bilan consolidés selon les normes IFRS, nous vous renvoyons au chapitre « Consolidated financial statements » du rapport trimestriel, qui reprend également un résumé du résultat global, des variations des capitaux propres des actionnaires, ainsi que plusieurs annexes relatives aux comptes.

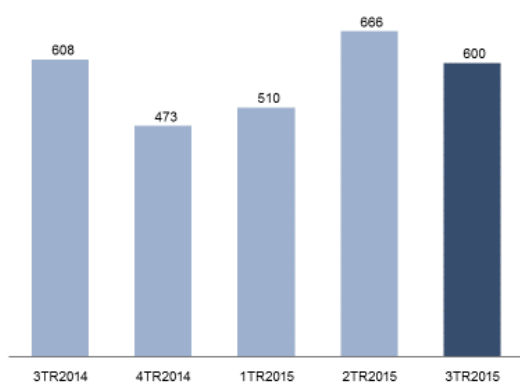
Compte de résultat consolidé, IFRS Groupe KBC (en millions EUR)	3TR 2014	4TR 2014	1TR 2015	2TR 2015	3TR 2015	9M 2014	9M 2015
Revenus nets d'intérêts	1 120	1 123	1 091	1 092	1 062	3 185	3 245
Revenus d'intérêts	2 010	1 982	1 850	1 804	1 770	5 911	5 425
Charges d'intérêts	-890	-860	-759	-712	-708	-2 726	-2 179
Assurance non-vie (avant réassurance)	139	123	167	155	142	389	464
<i>Primes acquises</i>	321	322	320	326	335	944	981
<i>Charges techniques</i>	-183	-200	-153	-172	-193	-555	-517
Assurance vie (avant réassurance)	-57	-45	-48	-51	-51	-171	-150
<i>Primes acquises</i>	299	343	302	265	289	904	856
<i>Charges techniques</i>	-355	-388	-350	-316	-340	-1075	-1 006
Résultat de la réassurance cédée	4	10	-11	-7	0	6	-18
Revenus de dividendes	9	9	12	39	13	47	64
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	34	109	57	179	47	118	282
Résultat net réalisé sur des actifs disponibles à la vente	28	22	80	36	44	128	160
Revenus nets de commissions	402	410	459	465	383	1 163	1 307
Revenus de commissions	579	577	632	634	547	1 668	1 814
Charges de commissions	-177	-167	-174	-169	-164	-505	-507
Autres revenus nets	73	68	49	105	96	26	250
Total des revenus	1 752	1 827	1 855	2 013	1 736	4 892	5 604
Charges d'exploitation	-897	-964	-1 125	-941	-862	-2 854	-2 928
Réductions de valeur	-58	-193	-77	-149	-49	-313	-275
sur prêts et créances	-190	-158	-73	-138	-34	-429	-245
sur actifs disponibles à la vente	-6	-14	-3	-7	-15	-14	-24
sur goodwill	0	0	0	0	0	0	0
autres	139	-21	-1	-5	0	130	-6
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et joint-ventures	6	6	6	8	6	19	20
Résultat avant impôts	803	675	659	930	831	1 745	2 421
Impôts	-194	-202	-149	-264	-231	-455	-644
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0
Résultat après impôts	608	473	510	666	600	1 289	1 776
attribuable à des participations minoritaires	0	0	0	0	0	0	0
attribuable aux actionnaires de la société mère	608	473	510	666	600	1 289	1 776
<i>dont activités legacy et risques de crédit propres</i>	114	-20	-	-	-	153	-
Bénéfice de base par action (EUR)	1,32	1,00	1,19	1,56	1,41	2,32	4,16
Bénéfice dilué par action (EUR)	1,32	1,00	1,19	1,56	1,41	2,32	4,16

IFRIC 21 (Taxes) a été approuvé par l'Union européenne en juin 2014 et est entré en vigueur le 1er janvier 2015. La principale conséquence d'IFRIC 21 en 2015 porte sur le fait que certaines taxes doivent être comptabilisées à l'avance, ce qui a eu une incidence négative sur les résultats du premier trimestre 2015. Dans la mesure où IFRIC 21 doit être appliqué de manière rétroactive, KBC a retraité les chiffres trimestriels comparables pour 2014. Cet impact s'observe uniquement au niveau des variations trimestrielles et n'affecte pas les chiffres pour l'exercice entier.

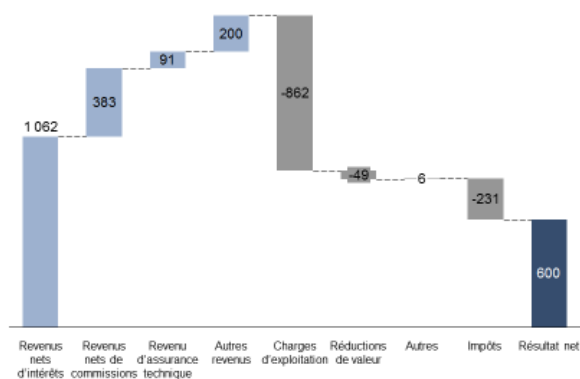
**Chiffres clés du bilan consolidé
Groupe KBC (en millions EUR)**

	30-09-2014	31-12-2014	31-03-2015	30-06-2015	30-09-2015
Total des actifs	251 612	245 174	258 396	256 654	257 632
Prêts et avances à la clientèle	125 898	124 551	124 632	126 093	126 971
Titres (actions et titres de créance)	69 530	70 359	71 948	70 755	71 115
Dépôts de la clientèle et titres de créance	166 843	161 783	167 922	170 159	171 412
Provisions techniques avant réassurance	19 065	18 934	19 181	19 198	19 365
Dettes de contrats d'investissement, assurance	12 540	12 553	13 263	12 937	12 422
Capitaux propres des actionnaires de la société mère	12 840	13 125	13 928	13 576	14 022
Titres de capital de base sans droit de vote	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000

Résultat net (en millions EUR)



Ventilation du résultat net pour le 2TR2015 (en millions EUR)



Jusqu'en 2014, nous fournissions non seulement les chiffres établis selon les normes IFRS, mais aussi les « chiffres ajustés ». Dans ces chiffres, nous isolons l'incidence des activités legacy (désinvestissements restants et CDO) ainsi que l'impact de la valorisation de notre propre risque de crédit et nous réajustons les revenus issus des opérations de négociation sous « Résultat net des instruments financiers à la juste valeur ». Les activités legacy étant devenues non significatives (les désinvestissements ont été finalisés et l'exposition aux CDO est nulle) et à des fins de simplification du reporting - nous ne présentons plus les résultats ajustés.

Remarque : en rythme annuel, nos performances se ressentent partiellement de la déconsolidation de KBC Bank Deutschland et de certains autres changements mineurs. Afin de permettre la comparaison, ces éléments ne seront pas pris en considération (« sur une base comparable »).

L'inclusion pour la première fois de l'acquisition de Volksbank Leasing dans les résultats se retrouve dans la division Marchés internationaux.

Analyse du trimestre considéré (3TR2015)

Le résultat net pour le trimestre considéré s'est établi à 600 millions d'euros, contre 666 millions d'euros au précédent trimestre et 608 millions d'euros au troisième trimestre 2014.

Le total des revenus a diminué de 14% en rythme trimestriel sous l'effet de revenus nets d'intérêts en légère baisse, d'un repli marqué des revenus nets de commissions et du recul du résultat net des instruments financiers à la juste valeur. Le total des revenus demeure stable en rythme annuel.

- Les revenus nets d'intérêts se sont inscrits à 1 062 millions d'euros au troisième trimestre 2015. Dans le contexte actuel de faibles rendements, nos revenus nets d'intérêts se sont repliés de 3% en rythme trimestriel et de 4% en rythme annuel, sur une base comparable. La diminution en rythme trimestriel s'explique par le recul des commissions de remboursement anticipé dû au ralentissement des refinancements de prêts immobiliers en Belgique, l'effet négatif des opérations de couverture en relation avec le montant élevé de refinancements de prêts immobiliers au cours des précédents trimestres dans ce pays et le fléchissement des taux de réinvestissement en général. Ces facteurs n'ont pas pu être compensés par l'impact positif de la réduction des coûts de financement, de la hausse des volumes et des baisses de taux d'intérêt sur les comptes d'épargne en République tchèque. Par rapport à l'exercice précédent, la baisse de 4% des revenus nets d'intérêts est largement imputable aux résultats négatifs des opérations de couverture relatives aux prêts hypothécaires en Belgique – et ce, en dépit de marges commerciales saines, de l'accroissement des volumes et de la réduction des coûts de financement. En conséquence, la marge nette d'intérêts s'est établie à 1,99% pour le trimestre sous revue, en baisse de 7 points de base par rapport au trimestre précédent et de 14 points de base par rapport au même trimestre de l'année passée. La croissance des volumes a continué de soutenir les revenus d'intérêts : les prêts ont augmenté tant en glissement trimestriel (+1%) qu'en rythme annuel (+3%), tandis que les volumes de dépôts sont demeurés stables en comparaison trimestrielle (augmentation pour les comptes courants et d'épargne contre diminution délibérée pour les dépôts à terme) et ont progressé de 7% en rythme annuel.
- Les revenus techniques issus de nos activités d'assurance vie et non-vie se sont inscrits en hausse en rythme annuel, mais ont reculé en comparaison trimestrielle. Les primes brutes acquises moins les charges techniques brutes et le résultat de la réassurance cédée ont contribué au total des revenus à hauteur de 91 millions d'euros, soit une baisse de 6% en rythme trimestriel. Ce recul est principalement imputable à l'augmentation des sinistres déclarés dans la branche non-vie, surtout en Belgique. On note cependant une hausse de 6% en rythme annuel sous l'effet de l'augmentation des primes d'assurance non-vie, qui a néanmoins été quelque peu atténuée par la progression des sinistres déclarés dans la branche non-vie.
- Les primes acquises dans nos activités d'assurance non-vie se sont accrues de 3% en comparaison trimestrielle et de 4% en rythme annuel. Au troisième trimestre, les sinistres ont augmenté de 12% en rythme trimestriel et de 5% par rapport à leur niveau du troisième trimestre 2014. Le ratio combiné atteint un niveau excellent de 89% year-to-date.
- Les ventes de produits d'assurance vie (y compris les produits branche 23 non inclus dans les recettes de primes) ont baissé de 7% en comparaison trimestrielle et de 24% en rythme annuel.
- Il est à noter qu'au troisième trimestre, les revenus d'investissement issus d'activités d'assurance ont diminué de 11% par rapport au trimestre précédent et de 12% par rapport au même trimestre de l'année dernière. L'évolution observée au cours du trimestre résulte principalement du repli des revenus de dividendes à l'issue d'un deuxième trimestre caractérisé par des dividendes élevés sous l'effet de facteurs

saisonniers. L'évolution en rythme annuel s'explique quant à elle essentiellement par la baisse des revenus nets d'intérêts suite à la diminution des rendements sur la position obligataire.

- Le climat d'investissement a été volatil pour les clients au cours du trimestre sous revue, comme en témoigne le fléchissement des ventes de nos fonds de placement, lesquelles avaient atteint un excellent niveau au trimestre précédent. En dépit de nouvelles entrées, l'évolution négative des prix a eu pour effet de réduire le total des actifs sous gestion de 2% (à 200 milliards d'euros) sur le trimestre considéré. Par rapport à l'année précédente, les actifs sous gestion ont toutefois augmenté de 11%. La baisse consécutive des frais d'entrée sur ces produits d'investissement et des commissions de gestion sur les fonds de placement est le principal motif à l'origine du net repli de nos revenus nets de commissions qui, à 383 millions d'euros, s'inscrivent en baisse de 4% en rythme annuel et de 18% par rapport au trimestre précédent sur une base comparable.
- Tous les autres éléments de revenus combinés se sont montés à 200 millions d'euros. Ils comprenaient : le résultat net des instruments financiers à la juste valeur (47 millions d'euros sur le trimestre sous revue, dont 2 millions d'euros issus des variations de valorisation des instruments dérivés GAP – contre 90 millions d'euros au deuxième trimestre 2015), les plus-values réalisées sur la vente d'actifs disponibles à la vente (44 millions d'euros sur le trimestre), les revenus de dividendes (13 millions d'euros) et les autres revenus nets (96 millions d'euros, grâce à un certain nombre d'éléments positifs non récurrents au cours du trimestre).

Gestion toujours rigoureuse des coûts : charges d'exploitation en baisse en rythme trimestriel et relativement stables en comparaison annuelle hors taxes bancaires spécifiques, grâce à la diminution des coûts de legacy

- Le contrôle rigoureux des coûts arrive toujours au premier rang de nos priorités. À 862 millions d'euros au troisième trimestre 2015, nos charges d'exploitation ont considérablement diminué (-8%) par rapport au précédent trimestre, moment auquel une grande partie des taxes bancaires spécifiques a été comptabilisée pour l'ensemble de l'exercice. Abstraction faite de ces charges bancaires (21 millions d'euros pour le trimestre en cours, contre 264 millions d'euros au premier trimestre 2015, 83 millions d'euros au deuxième trimestre 2015 et 48 millions d'euros au troisième trimestre 2014), nos charges d'exploitation ont baissé de 2% en glissement trimestriel et sont demeurées relativement inchangées en rythme annuel. L'augmentation des charges de retraite (due au recul des taux d'intérêt) et des investissements dans la numérisation a ici été atténuée par la diminution des coûts de legacy.
- La progression des revenus s'est traduite par une amélioration du ratio charges/revenus de nos activités bancaires, qui s'établit à 54% year-to-date (contre 58% sur l'ensemble de l'exercice 2014). Après ajustement des éléments de nature spécifique (taxes bancaires spécifiques principalement, mais aussi après exclusion de divers éléments hors exploitation tels les ajustements fiscaux et désinvestissements), le ratio charges/revenus s'inscrit à 54% year-to-date, soit un niveau identique à celui atteint sur l'ensemble de l'exercice 2014 – en dépit des investissements dans la numérisation.

Réductions de valeur pour pertes de crédit : baisse considérable par rapport au trimestre précédent et au même trimestre un an plus tôt

- Les pertes sur crédits (34 millions) ont atteint un niveau nettement inférieur à celui enregistré au même trimestre un an plus tôt et au trimestre précédent. Cette diminution en rythme trimestriel est pour l'essentiel imputable à la Belgique (recul de 54 millions d'euros, baisse des réductions de valeur pour les dossiers et l'IBNR), à la République tchèque, à la Hongrie et à l'Irlande (-11, -10 et -7 millions d'euros respectivement) ainsi qu'au Centre de groupe (réduction de 22 millions d'euros principalement liée au portefeuille d'activités legacy de l'ancienne Banque Diamantaire Anversoise). Les réductions de valeurs

pour pertes de crédit ont atteint 0,23% du portefeuille total de prêts au cours des neuf premiers mois de l'année 2015.

Résultats par division

- Notre bénéfice trimestriel de 600 millions d'euros se répartit comme suit : 358 millions d'euros pour la division Belgique, 153 millions d'euros pour la division République tchèque, 92 millions d'euros pour la division Marchés internationaux et -2 millions d'euros pour le Centre de groupe. Un tableau reprenant les résultats complets et une analyse succincte par division sont disponibles à la section « Results per business unit » du rapport trimestriel ; des informations plus détaillées pour chaque division figurent également dans la présentation destinée aux analystes (sur www.kbc.com).

Robustes fondamentaux : capitaux propres, solvabilité et liquidité

- À la fin septembre 2015, le total de nos capitaux propres s'élevait à 17,4 milliards d'euros, en hausse de 0,9 milliard d'euros par rapport à son niveau de début d'année. L'évolution du total des capitaux propres sur les neuf premiers mois de l'année résultait de l'inclusion du bénéfice réalisé sur cette période (+1,8 milliard d'euros), du paiement de dividendes pour 2014 et du coupon connexe sur l'aide publique résiduelle (montant cumulé de -1,0 milliard d'euros) et de divers éléments de moindre importance (montant cumulé de +0,1 milliard d'euros).
- Nos ratios de solvabilité ont confortablement dépassé les niveaux requis par le double test de solvabilité imposé par les autorités réglementaires (minimum de 10,5%). Au 30 septembre 2015, le ratio common equity du groupe (Bâle III, à pleine charge, selon le compromis danois, y compris l'aide résiduelle du gouvernement régional flamand) s'établissait à un solide niveau de 17,4%. En vertu de la Directive sur les conglomérats financiers (FICOD), le ratio common equity du groupe s'élevait à 17,2% (à pleine charge, y compris l'aide résiduelle du gouvernement régional flamand). Le ratio de levier financier (« leverage ratio») du groupe (Bâle III, à pleine charge) s'est inscrit à 6,9%. Au 30 septembre 2015, KBC Assurances affichait un excellent ratio de solvabilité de 276%.
- La liquidité du groupe s'est maintenue à un excellent niveau, avec un ratio LCR de 118% et un ratio NSFR de 123% à l'issue du troisième trimestre 2015.

Analyse de la période sous revue year-to-date (9M2015)

Notre résultat global pour les neuf premiers mois de l'année s'établit à 1 776 millions d'euros, contre 1 289 millions d'euros un an auparavant.

Par rapport aux neuf premiers mois de 2014, le résultat des neuf premiers mois de 2015 s'est caractérisé par :

- Une hausse des revenus nets d'intérêts (à 3 245 millions d'euros, soit +3% sur une base comparable) grâce à la diminution substantielle des coûts de financement (subordonnés), ainsi que des marges sur prêts supérieures et une baisse des taux sur les dépôts – l'impact positif ayant ici été quelque peu atténué par les pertes subies sur les remboursements anticipés de prêts hypothécaires en Belgique. Les volumes de dépôts et de prêts ont augmenté (+7% et +3% respectivement).
- Une contribution au revenu accrue des résultats techniques des activités d'assurance (primes brutes acquises moins charges techniques brutes et résultat de la réassurance cédée : hausse de 32% à 296 millions d'euros). Dans l'assurance non-vie, le ratio combiné s'inscrit à un excellent niveau de 89% year-to-date.

- Une forte accélération des activités de gestion d'actifs, qui s'est traduite par une augmentation des revenus nets de commissions (à 1 307 millions d'euros, soit +13% sur une base comparable). À la fin septembre 2015, les actifs sous gestion s'élevaient à 200 milliards d'euros, ce qui correspond à une augmentation de 11% en rythme annuel, dont 7% attribuables aux entrées nettes et 4% à l'évolution des prix.
- Une progression des autres éléments de revenus. Le résultat net des instruments financiers à la juste valeur s'est élevé à 282 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'année 2015 (soit plus du double du montant enregistré sur les neuf premiers mois de 2014, principalement grâce à la valorisation des dérivés GAP), les plus-values nettes réalisées sur les actifs disponibles à la vente ont atteint 160 millions d'euros (+25%), les revenus de dividendes se sont inscrits à 64 millions d'euros (+35%) et les autres revenus nets se sont établis à 250 millions d'euros (contre 224 millions d'euros sur les trois premiers trimestres 2014, résultat altéré par la constitution de provisions à hauteur de 231 millions d'euros en vertu de la nouvelle loi hongroise sur les prêts retail).
- Un accroissement des charges d'exploitation (+4% sur une base comparable à 2 928 millions d'euros), imputable pour l'essentiel à l'augmentation des taxes bancaires spécifiques. Abstraction faite de ces taxes, les charges d'exploitation n'ont que légèrement progressé (+1% sur une base comparable), principalement sous l'effet de la hausse des charges de retraite, des frais de personnel et des investissements dans la numérisation, laquelle a été en partie compensée par la réduction des dépenses au sein de l'ancienne Banque Diamantaire Anversoise. En conséquence, le ratio charges/revenus s'établit à 54% year-to-date.
- Une diminution des pertes de crédit (-41% sur une base comparable, à 245 millions d'euros). Cette amélioration a été la plus marquée en Irlande (baisse de 125 millions d'euros). Par conséquent, le ratio annualisé de pertes sur crédits s'est inscrit à un niveau satisfaisant de 0,23% pour l'ensemble du groupe.
- Il convient de souligner que la reprise des réductions de valeur actées sur notre participation dans la Banque Diamantaire Anversoise en 2012 et en 2013 a eu une incidence positive unique de 132 millions d'euros après impôts sur les neuf premiers mois de 2014.

Ratios sélectionnés pour le Groupe KBC (consolidé)	EXERCICE COMPLET 2014	9M2015
Rentabilité et efficacité		
Rendement des capitaux propres*	14%	20%
Ratio charges/revenus, activités bancaires	58%	54%
Ratio combiné, assurances non-vie	94%	89%
Solvabilité		
Ratio common equity selon Bâle III (à pleine charge, y compris l'aide publique résiduelle)	14,3%	17,4%
Ratio common equity selon la méthode FICOD (y compris l'aide publique résiduelle)	14,6%	17,2%
Ratio de levier financier selon Bâle III (à pleine charge, y compris l'aide publique résiduelle)	6,4%	6,9%
Risque de crédit		
Ratio de pertes sur crédits	0,42%	0,23%
Ratio de crédits impaired	9,9%	9,0%
pour les crédits présentant un arriéré de plus de 90 jours	5,5%	5,2%
Liquidité		
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)	123%	123%
Ratio de couverture des liquidités (LCR)	120%	118%

* En cas de paiement d'un coupon sur les titres de capital de base vendus au gouvernement régional flamand et/ou les instruments additionnels Tier-1 inclus dans les capitaux propres, il sera déduit du numérateur (au prorata). En cas de paiement d'une pénalité sur les titres du capital de base, elle sera déduite de la même manière.

Déclaration relative aux risques

- Nos activités étant principalement axées sur la banque, l'assurance et la gestion d'actifs, nous nous exposons à certains risques typiques pour ces domaines financiers tels que, mais sans s'y limiter, les risques de défaut de crédit, les risques de contrepartie, le risque de concentration, les fluctuations des taux d'intérêt, les risques de change, les risques de liquidité et de financement, les risques d'assurance, l'évolution de la réglementation, les risques opérationnels, les litiges avec les clients, la concurrence d'autres acteurs et de nouveaux opérateurs ainsi que les risques économiques en général. Bien que surveillés de près et gérés par KBC dans le cadre strict de règles de gouvernance et de limites, ces risques peuvent avoir une incidence négative sur la valeur des actifs ou occasionner des charges supplémentaires excédant les prévisions.
- À l'heure actuelle, nous estimons qu'un certain nombre d'éléments constituent le principal défi pour le secteur financier en général et affectent en conséquence aussi KBC. Les exigences accrues en matière de fonds propres sont un thème dominant pour l'industrie et des initiatives réglementaires sont attendues dans ce domaine : modèles de risques, seuils applicables aux actifs pondérés des risques, réserves de fonds propres systémiques et autres, exigence minimale de fonds propres et passifs éligibles (MREL), etc. Outre ces facteurs, l'environnement de taux bas reste problématique. Si cette phase de faibles taux devait perdurer, la rentabilité à long terme des banques, et notamment des assureurs, serait soumise à de fortes pressions. Enfin, les risques opérationnels et – tout particulièrement – les cyber-risques sont devenus l'une des principales menaces ces dernières années, pas uniquement pour le secteur financier, mais partout.
- Les données relatives à la gestion des risques sont reproduites dans nos rapports annuels, les Extended Quarterly Reports et les Risk Reports, tous disponibles sur le site www.kbc.com.
- S'agissant des tendances macroéconomiques, la reprise amorcée dans les pays avancés devrait se poursuivre au quatrième trimestre et la croissance devrait s'accélérer en 2016. Dans la zone euro, le redressement conjoncturel continuera dans un contexte d'inflation favorable. L'inflation n'augmentera que modérément sous l'influence de prix du pétrole qui ne quittent que lentement leurs planchers, du recul progressif du chômage à l'échelle européenne et de la dépréciation de l'euro depuis 2014, qui se répercute sous forme de prix à l'importation plus élevés. L'inflation globale restant toutefois nettement inférieure à l'objectif de la BCE, cette dernière a clairement indiqué début octobre que tout son arsenal d'instruments serait prêt à être déployé lors de la réunion de décembre, ceci afin d'assouplir encore sa politique monétaire et de stimuler l'inflation dans la zone euro.
- Aux États-Unis, les chiffres du marché du travail plus robustes qu'attendu en octobre semblent remplir les conditions évoquées par la Fed pour un relèvement des taux d'intérêt en décembre. Si ce début de cycle de durcissement n'est pas source de volatilité et de tensions économiques excessives, en particulier sur les marchés émergents, la croissance devrait s'accélérer dans la zone euro et aux États-Unis en 2016, l'inflation augmenter tout en restant modérée et les rendements obligataires s'inscrire en légère hausse en Allemagne. Cela se traduira par un accroissement du différentiel de rendement obligataire entre les États-Unis et l'Allemagne. En conséquence de la divergence de politique monétaire attendue, l'euro se dépréciera de nouveau face au dollar américain.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe
Tel. +32 2 429 50 51 - E-mail : wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe
Tel. +32 2 429 85 45 - E-mail : pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax +32 2 429 81 60
E-Mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be
Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group